

# Bien vivre à Crécy-la-Chapelle

AVEC

**BERNARD CAROUGE**



*Continuons ensemble*



[WWW.CAROUGE2022.FR](http://WWW.CAROUGE2022.FR)



@carouge2022



# Bien vivre à Crécy-la-Chapelle

AVEC **BERNARD CAROUGE**



**Chères Créçoises,  
chers Créçois,**

Les dimanches 4 et 11 décembre prochains, vous voterez pour l'équipe qui vous semble la plus apte à mener le meilleur projet pour Crécy-la-Chapelle.

Loin des attaques indignes et des contre-vérités, notre équipe « Bien vivre à Crécy-la-Chapelle » reste animée par la certitude que les projets de la mandature répondent à l'intérêt général.

C'est le cas de la maison médicale pour que Crécy-la-Chapelle ne devienne pas un désert médical. Ce sont aussi les voies douces qui permettront de nous déplacer autrement et en toute sécurité. C'est enfin la construction d'un nouvel accueil de loisirs qui offrira un cadre périscolaire de qualité à tous les enfants créçois.

Ces projets méritent d'aboutir car ils répondent à vos besoins.

Nos actions sont réalistes, nous les financerons grâce aux aides des pouvoirs publics (programme « Petites villes de demain ») et au soutien de l'intercommunalité Coulommiers Pays de Brie.

En effet, la recherche de financements extérieurs comme nous le pratiquons déjà pour les projets d'envergure est indispensable pour maintenir des finances communales saines.

Notre gestion budgétaire sera toujours basée sur la prudence et la raison. Dans un contexte économique et énergétique plus que tendu, nous travaillerons à optimiser nos dépenses de fonctionnement, sans augmenter les taux d'imposition locale durant le mandat, conformément à notre engagement initial.

Des solutions d'économies d'eau et d'énergie sur le patrimoine communal sont d'ores et déjà engagées. La lutte contre les gaspillages passera par l'isolation des bâtiments, la pose de systèmes de régulation et de modulation de la température et des éclairages, l'accélération de la transition au led. Nous nous inscrivons ainsi pleinement dans le plan national de sobriété énergétique visant à réduire notre consommation de 10% sur les deux ans à venir.

Nous continuerons à vous informer et vous mobiliser sur ces sujets qui impactent votre vie quotidienne. Parmi les membres de l'équipe « Bien vivre à Crécy-la-Chapelle », beaucoup sont déjà très impliqués dans la vie locale, d'autres ont l'expérience d'un ou plusieurs mandats. Tous sauront vous associer aussi souvent que nécessaire.

Pour que Crécy-la-Chapelle reste votre choix de cœur, pour une qualité de vie préservée, pour une politique locale riche de sens, les 4 et 11 décembre prochains,

*Continuons ensemble.*

**Bernard CAROUGE,**  
**Et l'équipe « Bien vivre à Crécy-la-Chapelle »**

# Crécy-la-Chapelle accueillante et rayonnante



## Crécy-la-Chapelle, comme nous l'aimons

La douceur de vivre créçoise et son charme de ville d'eau ont attiré les artistes. Notre ambition est de maintenir ce cadre de vie naturel et verdoyant.

Cet atout porte l'activité touristique et économique. L'ouverture de nouveaux commerces qualitatifs, celles du Parrot Word à proximité du golf en 2020 et bientôt du camping confirment notre position au sein du futur Parc Naturel Régional.

En encourageant le tourisme local, nous protégeons notre environnement, et par là même notre qualité de vie.



## Entretenir un riche patrimoine

Au cœur de la Vallée des Peintres, notre commune abrite un patrimoine historique bâti de valeur : la collégiale (13<sup>e</sup> siècle), les tours, les brassets et les lavoirs.

Nous avons fait appel à un chantier d'insertion pour rénover en 2020 une tour de garde et l'emblématique beffroi en entrée de ville.



## Pour que Crécy-la-Chapelle garde son caractère attractif

### NOS PROJETS

- ✓ Grâce au ministère de la Culture et au programme « Petites Villes de demain », nous engagerons dès 2023 **le plan décennal de restauration de notre collégiale.**
- ✓ **L'ouverture du camping sera effective dès l'été 2023** avec un locataire choisi par la commune.
- ✓ **Le Parc naturel régional et protection des espaces naturels** : Crécy-la-Chapelle est au cœur du futur PNR Brie et Deux Morin qui a reçu un avis favorable du préfet de région en 2020. Cela permettra de mobiliser de nouveaux financements pour élaborer, sur 15 ans, des projets destinés à préserver le patrimoine naturel du territoire, renforcer son attractivité, favoriser son développement et ainsi affirmer son identité de « campagne remarquable en Île-de-France ».

# C'est ici que je veux grandir



**Crécy-la-Chapelle,  
comme nous l'aimons**

Les enfants sont notre richesse et notre priorité.

Notre mission consiste à assurer leur scolarisation dans les meilleures conditions, mais notre volonté est d'agir bien au-delà.

### Une population rajeunie et stabilisée

Le rajeunissement de notre population est une réalité positive qui impacte l'avenir. Aussi nous avons engagé, dès le début du mandat, l'extension de l'école maternelle des Promenades. Les locaux ont été livrés et le parking des écoles, sécurisé.

### Des actions hors temps scolaire

Nous sommes aussi soucieux de proposer des actions éducatives de qualité en dehors du temps scolaire, autour des temps d'accueil, du repas du midi et des activités les mercredis et lors des vacances au centre de loisirs.

**Le pédibus communal** vous permet de déposer vos enfants sur le parking de la Poste avant l'école. Il est gratuit, bon pour la santé, pratique pour les parents, convivial pour les enfants !



Au Pré-Manche depuis cette année, les enfants et les jeunes peuvent pratiquer les jeux de ballon sans contrainte, sur **le nouveau city stade**.



**École maternelle des Promenades :**  
une extension ouverte à la rentrée 2022  
et une toiture rénovée.

“

*Nous avons bénéficié  
de près de 50%  
d'aides de la Région  
et de l'État pour cette  
opération.*

”





## Pour que Crécy-la-Chapelle garde son caractère attractif

### NOS PROJETS

✓ Pour nos adolescents, nous poursuivrons le travail partenarial engagé avec le collège comme la participation des élèves aux cérémonies du souvenir. Ceci répond à la **nécessité de rendre nos jeunes, citoyens et acteurs de leur village.**

✓ **Nous animerons un conseil municipal des jeunes** pour les intégrer à la vie de la cité.

Apprendre la démocratie, se faire entendre, mais aussi s'écouter et construire des projets ensemble : c'est l'objectif de notre futur CMJ. En donnant la parole à nos adolescents, nous souhaitons les conduire vers la responsabilité et la citoyenneté.

✓ **Nous construirons un bâtiment d'Accueil de Loisirs** : pour regrouper toutes les activités périscolaires et le centre de loisirs, en un même lieu à proximité des écoles. Il sera financé en grande partie grâce à des subventions. Ce nouveau centre de loisirs permettra de répondre aux demandes de tous les Créçois et d'améliorer la qualité de l'accueil périscolaire.



✓ Dans les hameaux, nous réaliserons **des aires de jeux pour les petits.**



### Des échanges culturels et linguistiques

Les collégiens, les jeunes sportifs et sapeurs-pompiers rencontrent chaque année leurs homologues bavarois grâce au jumelage. Une ouverture indispensable à l'Europe d'aujourd'hui.

**De 18 à 25 ans, chaque jeune doit pouvoir devenir autonome** pour poursuivre ses études ou trouver un emploi. Pour faciliter leur insertion, nous avons mis en œuvre **une aide au permis de conduire** qui couvre 90% du coût de la formation. Nous avons souhaité rendre cette démarche citoyenne, avec en contrepartie des heures de bénévolat pour le service public.

### Nos écoles

**Primaire : 389 enfants, 15 classes.**

**Maternelle : 175 élèves, 7 classes.**

Pour maintenir la qualité d'accueil des tout-petits, l'établissement compte désormais sept classes, un dortoir de 60 lits et de nouvelles salles de rangement. Sa nouvelle salle multi-activités est mutualisée avec les associations.

# 75

enfants partent en classes de découverte cette année.



© A.C.

# Notre commune solidaire et protectrice



## Crécy-la-Chapelle, comme nous l'aimons

La vie de village est précieuse: à Crécy-la-Chapelle, la solidarité est une réalité, particulièrement dans les moments difficiles comme nous avons pu le constater lors des inondations et de la crise sanitaire. Des initiatives ont mobilisé beaucoup de bénévoles : réalisation des masques, de blouses pour l'hôpital, accompagnement vers les centres de vaccination...



### Pour que nos séniors gardent toute leur place au cœur de la vie créçoise, nous organisons :

- > des formations au numérique,
- > des actions intergénérationnelles entre les enfants de l'accueil de loisirs et la maison de retraite,
- > des conférences sur la prévention des chutes, la mémoire, la sécurité...
- > un atelier sport-santé le mercredi,
- > l'invitation aux colis/repas de fin d'année,
- > un accueil de jour Alzheimer dans les locaux de la Chapelle.

### Des services publics pour tous

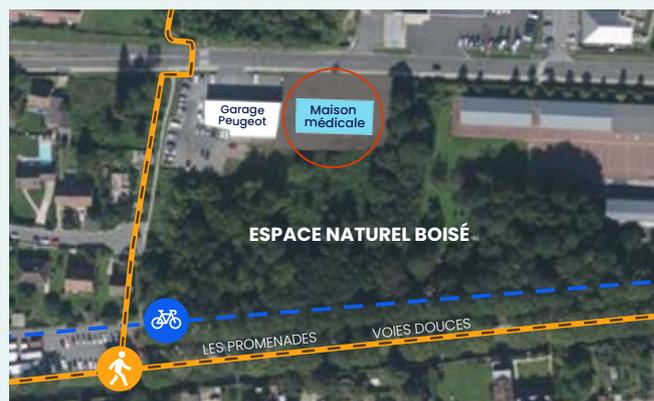
Une Maison France Services est ouverte au-dessus de la crèche : deux agents intercommunaux vous accompagnent dans toutes vos démarches administratives numériques : CAF, sécurité sociale, impôts, pôle emploi, caisse nationale de retraite... Vous pouvez aussi y rencontrer gratuitement les partenaires sociaux et utiliser les ordinateurs en libre-service.



## Pour que Crécy-la-Chapelle garde son caractère attractif

### NOS PROJETS

- ✓ **Deux jeunes en service civique vont accompagner nos séniors au quotidien.**
- ✓ **La maison médicale**
  - > Elle est indispensable et nécessaire pour attirer de nouveaux médecins.
  - > Elle a été conçue avec les médecins créçois, les professionnels de santé et l'Agence Régionale de Santé.
  - > Elle sera composée de 6 cabinets pour les médecins (dont 2 pour SOS médecins), 4 cabinets pour les paramédicaux, avec 31 places de stationnement.
  - > Construite de plain-pied et sans logement, elle est située sur un terrain propriété de la commune entre le garage Peugeot et l'école l'Eau Vive, séparée des Promenades par l'espace naturel et boisé.
  - > Son coût estimatif est de 1 712 000 € HT, honoraires et aléas compris, la TVA est intégralement reversée à la commune.
  - > Son financement sera assuré par des subventions à hauteur de 1 200 000 €. Le reste à la charge de la commune sera de 512 000 € HT, financé par les loyers annuels, soit 40 000 €.
  - > Cette réalisation pourra à terme être reprise par la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie qui en assurera la gestion et le financement.



# Nos paysages valorisés et protégés



## Crécy-la-Chapelle, comme nous l'aimons

Rester briards, conserver notre ruralité malgré la proximité de la ville nouvelle et du Val d'Europe signifie que nous devons maîtriser notre urbanisation. La Communauté d'Agglomération de Coulommiers Pays de Brie et le futur parc naturel régional, dont nous faisons partie, poursuivent le même objectif.

La pression immobilière reste forte, celle de l'Etat l'est tout autant. Notre principal outil pour protéger Crécy-la-Chapelle est le Plan local d'urbanisme.

Ainsi, pour limiter les effets de la loi ALUR, nous avons imposé dans les hameaux un pourcentage de 60% de pleine terre pour chaque nouvelle construction. L'effet est d'ores et déjà mesurable puisque le nombre de permis de construire est en baisse depuis trois ans.

D'autre part, notre PLU sacralise les espaces naturels actuels et préserve les espaces agricoles de toute construction.

- > **L'éclairage public coupé la nuit** permet de réaliser des économies, de limiter la pollution lumineuse et de préserver la faune.
- > Nous gérons nos espaces publics **sans pesticides**.
- > La ville a obtenu une première fleur au concours Villes et Villages fleuris 2021.
- > Nous adhérons au **Plan Climat Air Energie**.
- > La Maison des Services accueille une permanence du service unique de la sécurité énergétique. Ce service intercommunal de conseil, gratuit, vous accompagne dans la **rénovation énergétique de votre logement**.



## Pour que Crécy-la-Chapelle garde son caractère attractif

### NOS PROJETS

#### ✓ Riches d'espaces naturels et agricoles, nous devons promouvoir une transition écologique :

- > En intégrant systématiquement les critères environnementaux dans nos commandes publiques.
- > En sensibilisant les plus jeunes au développement durable, comme par les ateliers de permaculture.
- > **En réalisant**, avec les autres communes du bassin versant du **Grand Morin, des bassins de rétention** dans les zones non habitées.



### Gestion des inondations à l'échelle du bassin versant

Crécy-la-Chapelle connaît des épisodes de crues depuis toujours. Mais l'imperméabilisation des sols et le dérèglement climatique intensifient le phénomène et sa fréquence.

Nous devons rester humbles face à la nature, mais développer des stratégies.

D'abord, en tenant compte de la **réalité géographique**. Depuis 2020 et à travers l'action du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux des 2 MORIN - SMAGE, nous avons engagé une politique d'aménagement cohérente pour une gestion intégrée de l'eau.

Parmi ses missions, le syndicat mixte compte réaliser des bassins de rétention dans les zones non habitées. Il mène une étude sur les eaux de ruissellement.

Les élus coordonnent la gestion active de la levée des vannages (électrifiés) de Coulommiers à Esbly pour anticiper au mieux l'impact de la montée des eaux.

Et pour agir dans ce domaine, notre Plan local d'urbanisme a été adapté :

- > En imposant de créer **un bassin de rétention pour chaque nouvelle construction individuelle ou collective**.
- > En imposant de garder **60% de pleine terre** pour chaque construction dans les hameaux.
- > En **préservant les espaces naturels et agricoles**.

# Ma ville sereine et « sécurisée »



**Crécy-la-Chapelle,  
comme nous l'aimons**

Crécy-la-Chapelle est une ville sereine. Nous pouvons compter au quotidien sur notre police municipale qui coopère efficacement avec la gendarmerie.

## La vidéoprotection, outil dissuasif

Support de cette coopération de sécurité, la vidéoprotection s'est révélée un outil indispensable de dissuasion. Dans le bourg et les hameaux, elle aide aussi à résoudre de nombreuses affaires, comme l'atteste le bilan annuel de la gendarmerie.

## Sécurité routière : nos avancées depuis 2020

- > La présence renforcée des policiers municipaux aux entrées et sorties d'école.



- > Des éclairages efficaces et plus économiques, avec le remplacement progressif par des ampoules à led.
- > La création d'un plateau surélevé à Férolles pour réduire la vitesse.



**Pour que Crécy-la-Chapelle  
garde son caractère attractif**

## NOS PROJETS

- ✓ Avec l'aide de l'État financeur, nous poursuivons **l'installation de caméras à vision nocturne.**

- ✓ **Halte à la vitesse**

Ville tranquille, Crécy-la-Chapelle est cependant confrontée à l'incivisme routier. Nous accentuerons nos efforts pour réguler la vitesse sur la départementale, mais aussi dans les hameaux, en instaurant davantage de zones 30 et de dispositifs de réduction de la vitesse.

- ✓ **Place à la mobilité douce et sécurisée**

Nous développerons un réseau de liaisons douces sécurisantes pour les usagers, qu'ils soient marcheurs ou cyclistes.

Fin 2022 : réalisation de la liaison entre la gare et le gymnase, première étape du réseau de liaisons douces qui maillera l'ensemble du territoire. Celle-ci sera prolongée par une nouvelle passerelle enjambant le Grand Morin vers le Pré-Manche.

Les aides de la Région et de l'État nous permettent de financer à 80% cette première phase.



Les prochaines phases de voies douces permettront de sécuriser les cheminements le long de la RD934 et les accès aux hameaux, avec des éclairages adaptés, comme le long des marches d'accès vers Férolles et la rue du Parc.

- ✓ **Voirie**

Nous mettrons en place un **plan pluriannuel de réfection des voiries**. En 2023, nous réhabiliterons la rue Sinoël et réaliserons un nouveau plateau ralentisseur à la Chapelle, projets pour lesquels nous avons obtenu les subventions demandées.

# Avec le monde associatif, ma ville s'épanouit



## Crécy-la-Chapelle, comme nous l'aimons

Crécy-la-Chapelle compte une cinquantaine d'associations à l'extraordinaire vitalité. Fédératrices, elles sont engagées aux côtés de la municipalité depuis de très nombreuses années, sur des projets riches et variés, qu'ils soient sportifs, culturels ou solidaires.

Avec plus de 146 000 € de subventions versées en 2022, nous souhaitons leur donner les moyens d'accompagner leurs adhérents vers la découverte, le dépassement de soi, le bien-être... en générant ce qui nous lie, **ce lien social essentiel pour bien vivre à Crécy-la-Chapelle**.

Toujours présents, les bénévoles et dirigeants sont nos partenaires privilégiés pour animer la ville : les 800 ans de la collégiale, la foire de la saint Michel, la Clean Walk, les expositions comme les Automnales de Crécy-la-Chapelle...

## 146 000 €

versées en 2022 à 40 associations,  
en hausse de 10,5%.

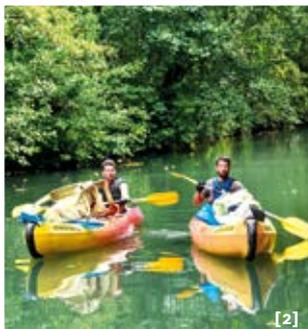


## Pour que Crécy-la-Chapelle garde son caractère attractif

### NOS PROJETS

Nous mettrons en œuvre les projets pour vous accueillir dans les meilleures conditions. Entretien nos bâtiments associatifs, réfléchir à une future maison des associations, ce sont nos engagements pour cette seconde partie du mandat.

- ✓ Pour répondre aux besoins de locaux associatifs, nous lancerons une étude de faisabilité pour la **création d'une Maison des Associations**.
- ✓ **La rénovation du gymnase et des bâtiments associatifs** sera engagée.
- ✓ Pour **la piscine**, le projet entièrement porté par l'agglomération Coulommiers Pays de Brie, est arrêté et les subventions sont en attente d'obtention. Le Dojo a été transféré. Nous suivrons attentivement son évolution.



[1] Mud race, [2] Clean Walk, [3] Brocante, [4] Dojo, [5] Foire de la Saint-Michel, [6] Fête de la musique, [7] Forum des associations.

# Bien vivre à Crécy-la-Chapelle



Bernard **CAROUGE**  
Maire sortant  
Bourg



Christine **STEINER**  
Comptable retraitée. Coordinatrice  
départementale d'une association  
caritative  
La Chapelle



Valérie **LYON**  
Contrôleur de gestion retraitée  
Bourg



Michel **DJARIAN**  
Proviseur retraité. Président d'une  
association de copropriétaires  
Férolles



Sébastien **VANIER**  
Superviseur de domaine viticole  
Bourg



Maxime **LIÉVIN**  
Technico commercial et agriculteur  
Serbonne



Michèle **BEURRIER**  
Technicienne de laboratoire  
retraitée. Responsable bénévole  
d'une bibliothèque  
Les Baulnes



Germaine **LIMMOIS**  
Secrétaire comptable retraitée  
Trésorière d'une association caritative  
Les Rougets



Irène **DARASOUK**  
Notaire. Présidente d'une association  
de parents d'élèves  
Le Bon Accueil



Lionel **BEAUPLAT**  
Ingénieur commercial  
Bourg



Éric **ETIENNE**  
Responsable commercial. Membre  
bénévole d'une ONG internationale  
Libernon



Vincent **ZAKOSKI**  
Cadre SNCF  
Bel Air



Brigitte **LETISSIER**  
Enseignante retraitée. Présidente  
d'une association caritative  
La Grand Cour



Élisabeth **LANDRIEUX**  
Assistante en pharmacie retraitée  
Présidente d'une association culturelle  
Les Hauts Soleils



Alexandrine **TEIXEIRA**  
Responsable finances - fonction  
publique territoriale  
Montbarbin



Emmanuel **ISSAURAT**  
Chef d'entreprise tourisme  
Bourg



Pascal **VINCELOT**  
Pompier de Paris. Secrétaire  
d'associations de parents d'élèves  
Les Poiriers Blancs

# Ils nous soutiennent

“

*En tant que maire, Bernard Carouge a su préserver l'authenticité de Crécy-la-Chapelle tout en œuvrant activement pour son dynamisme. Je sais son attachement profond à votre commune et la sincérité de son engagement au service de tous les créçois.*

*Lui et son équipe peuvent compter sur mon soutien et je vous invite à leur accorder votre confiance pour les prochaines élections municipales à Crécy-la-Chapelle les 4 et 11 décembre prochains.*

**Franck Riestler, Ministre**

“

*J'apporte mon soutien à Bernard Carouge qui a permis à la commune de bénéficier de nombreuses subventions et dispositifs d'accompagnement par les services de l'État, notamment au titre de la politique « Petites villes de demain » dont seules 15 communes ont été retenues pour la Seine-et-Marne.*

*Cette reconnaissance n'est pas le fruit du hasard. Elle vient ainsi récompenser une gestion rigoureuse et une vision des besoins de ce territoire à moyen et long terme, que ce soit au plan des équipements scolaires, sportifs, médicaux, sociaux ou d'un commerce de proximité de qualité.*

*Vous connaissez mon attachement à votre village. J'ai eu le privilège d'y passer beaucoup de temps en ma qualité d'ex-Présidente du Pays Créçois pendant près de 10 ans. Je sais que la préservation du bien vivre à Crécy-la-Chapelle, très prisée et recherchée par de nombreux habitants du département, sera une priorité pour l'équipe conduite par Bernard Carouge. Je suis à ses côtés pour la réussite de Crécy-la-Chapelle.*

**Patricia Lemoine, député**



Nathalie **DESNOIX**  
Responsable communication  
territoriale  
**Mongrolle**



Jessie **EYDONNET**  
Fonctionnaire  
**Mongrolle**



Stéphane **NEUVILLE**  
Inspecteur RATP  
**Mongrolle**



Bernard **GIRAUD**  
Chef d'entreprise de transport  
international  
**Bourg**



Myriam **BALL RAGEUL**  
Chef de projet images  
**Bourg**



Nicole **GUYARD GATOT**  
Gestionnaire Ressources Humaines  
**Bel Air**



Olivier **CHARLES**  
Cadre RATP  
**Libernon**



Maxime **BORDES**  
Commercial  
**Bourg**



Rosine **GHÉNIN**  
Chef d'entreprise retraitée. Présidente  
d'une association d'animation  
**Montbarbin**



Sylviane **SPRIET**  
Cadre en communication  
**Bourg**



Alain **VIVET**  
Retraité du secteur bancaire.  
Trésorier d'une association  
d'animation  
**Serbonne**



Alain **CONSTANT**  
Informaticien  
**La Nagisse**

# COMPRENDRE LES IMPÔTS ET LE BUDGET DE CRÉCY-LA-CHAPELLE

## LES IMPÔTS LOCAUX

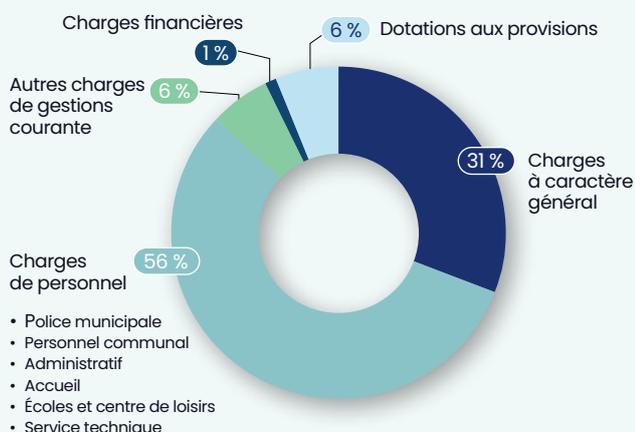
La taxe foncière est calculée à partir de la valeur locative cadastrale, arrêtée chaque année par l'État. Les taux appliqués à cette base pour calculer le montant de la taxe foncière sont votés par les collectivités territoriales : communes, intercommunalités et départements. Les taux communaux, votés par le conseil municipal de Crécy-la-Chapelle, n'ont pas augmenté depuis 2001 et nous nous engageons à ne pas les augmenter jusqu'à la fin du mandat.

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022

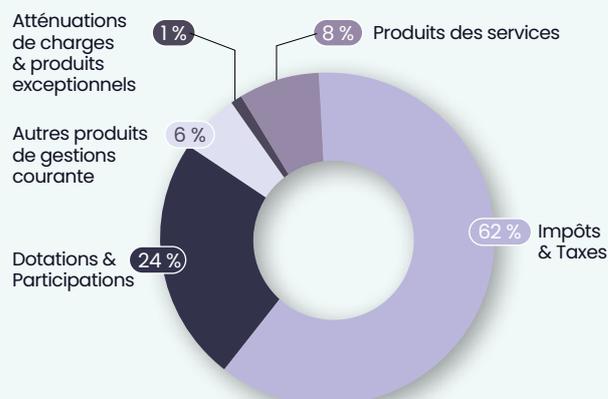
**Budget établi par la Chambre régionale des comptes le 20 mai 2022 (avis numéro A-03) et validé par le préfet.**

Consultation du budget disponible sur : [www.ccomptes.fr/fr/crc-ile-de-france](http://www.ccomptes.fr/fr/crc-ile-de-france)

**Dépenses réelles de fonctionnement**  
4 896 902 € TTC



**Recettes réelles de fonctionnement**  
5 434 841 € TTC



L'écart entre les recettes et les dépenses constitue l'**excédent financier de fonctionnement de la commune. Il était de 613 000 euros en 2021, reporté sur le budget 2022 par la Chambre régionale des comptes. Par ailleurs, le magistrat a entériné le budget d'étude de la maison médicale qui avait été voté à l'unanimité lors du conseil municipal.**

## LE BUDGET « INVESTISSEMENTS »

**La municipalité dispose de quatre moyens principaux pour financer ses investissements :**

- > **Excédent financier de fonctionnement** : la moyenne sur les cinq dernières années ressort à 600 000 euros.
- > **Subventions** : Grâce au label « Petites villes de demain », 2 millions d'euros de subventions nous ont été notifiés depuis le début de ce mandat.
- > **Emprunt** : Au 31 décembre 2022, la dette sera de 775 euros/ habitant, elle était de 840 euros au 31 décembre 2019.
- > **TVA & Taxes** : La municipalité récupère la TVA sur les investissements et la part communale de la taxe d'aménagement.

## PRINCIPALES RÉALISATIONS DU MANDAT ENTRE 2020 ET 2022

- > Extension de l'école maternelle + salle de sport : **1 710 000 euros TTC**
- > Première phase des voies douces et passerelle : **1 408 000 euros TTC**
- > Travaux de voirie/ éclairage public (led) : **1 041 000 euros TTC**
- > Bâtiments communaux dont la toiture de la maternelle : **667 000 euros TTC**
- > Acquisition de matériel : **255 000 euros TTC**
- > Aménagement sportif et vie locale : **179 000 euros TTC**

